

délibération D_2024_2_12

OBJET : RSU 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport Social Unique (RSU) 2022, synthèse générale du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territorial de la Charente, accompagné de l'avis du Comité Social Territorial.

En complément Monsieur le Maire présente la synthèse spécifique du RSU 2022 pour la commune.

Le Conseil Municipal prend acte des présentations des RSU 2022 et de l'avis du CST.